



Quel recours quand personne ne prend de responsabilité !

Par **Wiinniiee**, le **02/09/2010** à **03:44**

Bonjour,rrnrnJe souhaiterai vous demandez conseil pour un problème en téléphonie. rnVoilà j'ai récemment acheté un téléphone mobile dans un magasin spécialisé tout opérateur. Le mobile était di "nu" j'ai inséré ma carte sim dedans et sur les conseils du magasin j'ai apelé mon service client pour paramétrer le wap et les mms sur mon smartphone. Je me suis rendu compte que les sms ne fonctionné pas.. après plusieurs manipulation guidé par mon service client opérateur on ma conseillé de me rendre directement en boutique. Les manipulation on été faite mais cela ne marche toujours pas. La boutique m'a renvoyé directement la ou j'avais effectué mon achat il y aurai eu sois disant un défaut sur le téléphone et que normalement ça aurai été au magasin ou je l'ai acheté de faire les manipulations. Je suis donc retourné voir les vendeurs pour leur expliquer ce que le service client et ce que la boutique de mon opérateur m'avais informé, le vendeur m'a dit qu'il ne pouvait s'agir d'un problème technique du smartphone, cela sans même jeter un coup d'oeil au téléphone et que c'était belle est bien a mon opérateur de trouver mes configuration. J'ai regardé de nombreux site pour comprendre les paramétrage et je pense effectivement que l'appareil est défectueux. Mon opérateur et mon vendeur se rejette la faute l'un est l'autre. Qui dois je croire ? Et que dois je faire pour avoir enfin un appareil qui fonctionne avec les bons paramètres ? J'ai acheté le smartphone le 31/08/2010 cela fait donc 2 jours puis je demandais un remboursement ? Il est sous garanti et j'ai également souscrit une assurance, puis je exigeais que l'on me remette un appareil neuf ? rnJe vous remercie d'avance pour vos réponse.